

Commune de Luri

Il fut un temps où ce genre d'opération n'était pas réglementée, il était alors possible de déverser les camions chargés d'algues, à la pelle mécanique, en d'autres lieux.

Comme chaque année, à l'orée de la saison estivale, la question du nettoyage de la plage est posée.

Il fut un temps où ce genre d'opération n'était pas réglementée, il était alors possible de déverser les camions chargés d'algues, à la pelle mécanique, en d'autres lieux.

Mais cette façon d'intervenir est révolue car il est nécessaire de prendre en compte le rôle protecteur des posidonies face à la menace de l'érosion ou des risques élevés de submersion en cas de tempête (rappelons-nous l'automne dernier) et donc au mieux de les déplacer sur le périmètre de la plage.

D'ailleurs une réglementation a été définie en conséquence et il est de la compétence de Parc Marin du Cap Corse et des Agriates de la faire respecter. Certes il est nécessaire de prendre en compte le rôle économique de la plage et telle est la préoccupation municipale, mais comment faire pour tout concilier ?

Tel était donc l'esprit de la rencontre sur la plage le lundi 23 juin entre le Parc Marin et la municipalité afin de définir en commun un mode d'intervention du meilleur compromis, entre le souhaitable et le possible.

Un premier constat nous place devant l'évidence d'une quantité exceptionnelle de posidonie, comme dans toutes les marines voisines du Cap Corse cette année, sur la moitié de la plage.

Compte tenu de cette ampleur, il n'est pas réaliste de procéder au déplacement d'une telle masse, qui devrait de toute façon être gardée sur le périmètre de la plage pour être rendue à la mer au début du mois d'octobre.

Aussi, il est apparu que la part de déplacement de la masse des posidonies envisageable sur la partie haute de la plage ne pourrait concerner qu'un peu plus de la moitié de celle-ci. Cela veut dire que l'autre partie restera en l'état.

Tel est donc le meilleur compromis auquel auquel nous devons nous résoudre, dans la compréhension, nous l'espérons, partagée entre tous.

Le Maire,
Dominique CERVONI